

## **MEETINGS OF THE STANDING COMMITTEES**

February 3-7 2003

Genève le 3 février 2003,

**Intervention de SEM Djibril Djama Elabé**  
**Secrétaire Général du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale**  
**Chargé des Relations avec le Parlement**  
**République de Djibouti**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Co-Présidents  
Mesdames et Messieurs les Participants,

**Je voudrais, en premier lieu, féliciter le Bureau et les organisateurs de cette Conférence pour les excellentes dispositions prises.**

**Qu'il me soit permis, également, de saluer les pays qui ont décidé d'adhérer à la Convention d'Ottawa.**

**Pour sa part, la République de Djibouti est l'un des premiers Etats signataires du Traité d'Ottawa.**

**Au delà de son propre engagement national, Djibouti a aussi oeuvré pour la promotion et l'universalisation de la Convention.**

**En effet, Djibouti a coorganisé et abrité la première Conférence Régionale qui a réuni les pays de la Corne d'Afrique et Golfe d'Aden ( Djibouti, Ethiopie, Erithrée, Kenya, Ouganda, Somalie, Soudan, Yemen, Oman ) à Djibouti en Novembre 2000.**

**Cette importante réunion sous-régionale avait également bénéficié de la participation, entre autres, du Canada, des Etats Unis, de l'Egypte, de la France, du Japon , des Organisations Internationales Non Gouvernementales, ICBL, CICR, ainsi que des Organisations Internationales, Union Africaine, l'Organisation Internationale de la Francophonie, ... .**

**Monsieur le Président,**

**A cet égard, il me semble utile de rappeler que dans sa Déclaration Finale, ladite Conférence, a donné mandat à la République de Djibouti, d'explorer et d'étudier les voies et moyens appropriés pour la création d'un Centre Régional de Recherche et de Formation d'Action contre les Mines.**

**Des démarches ont été entreprises et initiées avec l'appui du Secrétaire Exécutif de l'IGAD dans le cadre dudit mandat avec le soutien de la Coopération Technique Allemande ( GTZ).**

**Monsieur le Président,**

**Afin de respecter ses engagements découlant de la Convention, la République de Djibouti a soumis un Rapport exhaustif début janvier 2003 tel que requis par l'Article 7 du Traité d'Ottawa et compte se conformer à ses obligations en procédant à la destruction de 1188 mines antipersonnels d'ici à fin février et en tout cas avant le 1er mars 2003.**

**Par ailleurs, le programme national de déminage se poursuit avec l'assistance et l'expertise de la Coopération Militaire Française ( FFDJ) et du gouvernement des Etats Unis.**

**Qu'ils trouvent, ici, l'expression de notre gratitude.**

**En ce qui concerne la mise en place d'une législation nationale, un projet de texte a été soumis à l'examen de l'Assemblée Nationale, et un Atelier National de Sensibilisation sur la question est prévu, courant mars 2003, avec la collaboration active d'ASSOVIM, ONG djiboutienne.**

**Monsieur le Président,**

**Pour conclure, je souhaiterais remercier, ici, les promoteurs du programme de sponsors qui nous a permis de prendre part à cette importante réunion.**

**Je vous remercie de votre aimable attention.**